



## PROCES VERBAL DE SEANCE DU 12 Avril 2016

Le Président ouvre la séance.

Présents : MALAVIEILLE Patrick, Maire

Mme M : SOUSTELLE Marie-Claude, PEREZ Joseph, ARCANGIOLI Annie, FAURE Allain, MILLOT Sophie, MAHOUCHE Youssef, ~~MONTENEZ Karine~~, DART Didier, FERNANDEZ Martine, CASADO Nicolas, ~~DUMAS Anne-Claire~~, BRUN Christian, ~~BEDJAOUI Aziza~~, BAUDUCCO Claude, EUGENE Pascale, JOUVERT Norbert, PORTALEZ Marie-Line, ALBEROLA André, GINEYS Mireille, SERRANO André, JAUZIN Michelle, BRUN André, BOUIX Ludovic, ~~JOUVE Rosemonde~~, ANDRE-MARTIN Colette, IRLES Colette, CHAPUS Jean-Louis, NOUI Mohamed

Avaient donné procuration de vote :

Karine MONTENEZ	à	Joseph PEREZ
Aziza BEDJAOUI	à	Didier DART
Anne-Claire DUMAS	à	Allain FAURE
Rosemonde JOUVE	à	Colette ANDRE-MARTIN

\*\*\*

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal de la séance du 17 février dernier.

**Pas d'observation  
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire fait état de modifications à prendre en compte sur les chiffres avancés au rapport préliminaire. Il propose ensuite d'ajouter une question à l'ordre du jour de la séance à savoir une demande de subvention pour le projet d'extension du cimetière de Champclauson.

**Pas d'observation  
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire fait état d'un incendie survenu la veille, 4 chemin du Trucal, sur une habitation mitoyenne. Des problèmes électriques sont en cause. Cette maison est inhabitée mais par mesure de sécurité, les voisins ont été évacués et un arrêté de péril imminent a été pris pour interdire son accès.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

### I – Décisions complémentaires : extension du cimetière de Champclauson

Monsieur Norbert JOUVERT, Conseiller Municipal, revient sur la question évoquée en séance du conseil municipal du 17 février dernier concernant le projet d'extension du cimetière de Champclauson. L'ordre du jour de cette séance doit compléter les précédentes délibérations à savoir :

- A la demande de l'étude notariale, préciser nominativement et individuellement les Propriétaires-vendeurs et cédants
- Donner des informations sur l'évaluation réalisée par le service de publicité foncières concernant les terrains échangés avec l'ONF :
  - Parcelle BD n°391 appartenant à l'ONF de 16 300 m<sup>2</sup> : 6 520 € HT
  - Parcelles AB n°109, 110, 123, appartenant à la commune de 39 958 m<sup>2</sup> : 7 000 € HT

**Pas d'observation  
Adopté à l'unanimité**



## **II – Demande de subvention auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (question complémentaire)**

**Monsieur Nicolas CASADO**, Adjoint au Maire, indique que dans le cadre du dossier d'extension du cimetière de Champclauson, il convient de déposer auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local ainsi qu'auprès du Conseil Départemental, des demandes de subvention selon le montage financier suivant :

Montant prévisionnel total des travaux	107 925.50 € HT
Participation du Conseil Départemental (20 %)	21 585.10 €
Soutien à l'Investissement Public Local (40 %)	43 170.20 €
Part communale	43 170.20 €

**Pas d'observation  
Adopté à l'unanimité**

## **III – Session budgétaire**

### **A – Compte administratif 2015 de la ville et des budgets annexes**

**Monsieur Nicolas CASADO**, Adjoint au Maire, indique qu'il s'agit du réalisé de l'année 2015.

#### **Pour la ville :**

**Section d'investissement** : Le montant des recettes s'élève à 2 026 767.80 € et le montant des dépenses à 2 290 056.58 € soit un déficit de 263 288.78

**Section de fonctionnement** : Le montant des recettes s'élève 6 038 554.53 €, le montant des dépenses à 5 564 389.99 € soit un excédent de 474 164.54 €

**Soit un excédent global de clôture de 210 875.76 €**

#### **Pour le bâtiment annexe IRAI**

**Section d'investissement** : Le montant des recettes s'élève à 17 031.28 € et en dépenses 22 277.80 € soit un déficit de 5 246.52 €

**Section de fonctionnement** : Le montant des recettes s'élève à 21 614.45 € et en dépenses 13 058.10 € soit un excédent de 8 556.35 €

**Soit un excédent global de clôture de 3 309.83 €**

#### **Pour le budget annexe «opérations de lotissement»**

**Section d'investissement** : Le montant des recettes s'élève à 100 000 € et en dépenses 205 755.30 € soit un déficit de 105 755.30 €

**Section de fonctionnement** : Le montant des recettes s'élève à 193 699.58 € et en dépenses 193 699.58 € soit un excédent de 0 €

**Soit un déficit global de clôture de 105 755.30 €**

### **B – Compte de gestion 215 de la ville et des bâtiments annexes**

**Monsieur CASADO**, Adjoint au Maire, propose d'approuver et d'arrêter les comptes de gestion de l'année 2015 émis par le comptable public pour le budget de la ville et les budgets annexes IRAI et « Opérations de lotissement ». Ils sont conformes aux comptes administratifs auxquels ils sont rattachés.

**Pas d'observation  
Adopté à la Majorité  
6 Abstentions – 23 Pour**

### **C – Affectation des comptes de résultat 2015 pour la ville et ses budgets annexes**

**Monsieur CASADO**, Adjoint au Maire, indique que comme chaque année, il convient d'adopter les résultats de l'exercice 2015 et cumulés attestés par le Trésorier de La Grand'Combe pour la ville et les annexes.

**Pour la ville**

	Résultat global clôture 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat à la clôture de L'Exercice 2015
Investissement	- 330 531.43 €		- 263 288.78 €
Fonctionnement	+ 250 085.26 €	+ 250 085.26 €	+ 474 164.54 €
			+ 210 875 .76 €

Ces résultats seront affectés aux budgets respectifs 2016 :

**En section d'investissement :**

Dépense à l'article 001 : 263 288.78 €

Recette à l'article 1068 : 474 164.54 €

**Pour le bâtiment annexe IRAI**

	Résultat global clôture 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat à la clôture de L'Exercice 2015
Investissement	- 4 594.84 €		- 5 246.52 €
Fonctionnement	+ 2 592.83 €	+ 2 592.83 €	+ 8 556.35 €
	- 2 002.01 €		+ 3 309.83 €

Ces résultats seront affectés au Budget Primitif 2016 :

**En section d'investissement :**

Dépense à l'article 001 : 5 246.52 €

Recette à l'article 1068 : 5 246.52 €

**En section de fonctionnement**

Recette à l'article 002 : 3 309.83 €

**Pour le budget annexe «opérations de lotissement»**

	Résultat Exercice 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de clôture de 2015
Investissement	- 191 399.30 €		- 105 755.38 €
Fonctionnement	0	0	0
	- 191 399.30 €		- 105 755.38 €

Ces résultats seront affectés au Budget Primitif 2016 :

**En section d'investissement**

Recette à l'article 001 : - 105 755.38 €

**Pas d'observation  
Adopté à la Majorité  
6 Abstentions – 23 Pour**

**D- Bilan des ventes et acquisitions 2015**

**Monsieur Nicolas CASADO**, Adjoint au Maire, propose de dresser un bilan des ventes et acquisitions 2015. Il s'agit d'actes passés devant notaire, à savoir :

- Deux actes relatifs aux acquisitions par voie de préemption pour les bâtiments situés au 7 rue Abbé Masson et au 12 rue Emile Zola
- La vente d'un pas de porte avenue Marcel Feydédié suite à une décision du 24 septembre 2013.

**Pas d'observation  
Adopté à l'unanimité**



### **E – Vote des taux d'imposition**

**Monsieur Nicolas CASADO**, Adjoint au Maire, propose de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2015 pour l'année 2016, à savoir :

Taxe d'habitation	15.22 %
Taxe Foncière	29.54 %
Taxe Foncière Non bâti	79.27 %

**Pas d'observation  
Adopté à la Majorité  
6 Abstentions – 23 Pour**

### **F – Budget primitif 2016 de la ville et des bâtiments annexes**

**Monsieur CASADO**, Adjoint au Maire, revient sur les orientations budgétaires déclinées lors de la séance du 17 février dernier. Les mots d'ordre de ce budget sont :

Responsabilité,  
Perspective,  
Rigueur,  
Stratégie,  
Créativité

**Monsieur CASADO** présente ensuite les grandes masses par chapitre. Il indique que la ligne des festivités baisse de 30 000 €. La volonté politique est de maintenir l'attractivité et la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires. C'est un choix assumé. Des manifestations seront organisées mais avec un budget restreint.

A ce titre, un appel aux associations subventionnées est lancé afin qu'elles s'insèrent pleinement dans un programme d'animations de la ville.

De plus, la commune, comme les communes membres du Pays Grand'Combien, bénéficie de la programmation de la saison culturelle.

Concernant les charges de personnel, ce poste budgétaire est inférieur à la moitié du budget de fonctionnement et ce, malgré la valorisation du point d'indice.

Le budget se présente de la manière suivante :

#### **Pour la ville**

**Section d'investissement** : Tant en recettes qu'en dépenses la somme de 1 714 876.32 €

**Section de fonctionnement** : Tant en recettes qu'en dépenses la somme de 6 239 798.68 €

**Monsieur Nicolas CASADO**, avant de passer au vote, laisse place aux interventions.

**Monsieur le Maire** remercie l'investissement de Monsieur CASADO et de Monsieur le Directeur Général des Services pour la réalisation de ce budget. Ce dernier retrace les objectifs fixés lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Les éléments constitutifs ont été communiqués en majorité municipale et lors de la commission des finances réunie ce 29 mars dernier.

**Monsieur BOUX Ludovic** indique que le groupe « Union pour le Renouveau » a effectivement eu connaissance de ces éléments présentés en commission des finances. Il remercie Monsieur le Directeur Général des Services pour les précisions apportées.

Il reconnaît que dans un contexte budgétaire contraint, les propositions et orientation politiques vont dans le bon sens sans toutefois satisfaire un intérêt général.

Après avoir mené une réflexion globale sur les propositions faites, son groupe s'abstiendra sur le vote. Il s'en explique au regard des divers éléments statistiques relevés sur le site du ministère des finances.

Il regrette que l'excédent dégagé du précédent budget ne soit pas orienté vers davantage d'investissement qui pourrait rendre plus attractif le territoire. Il pointe toutefois un excédent en net recul.

A l'aide de graphiques, il compare les différentes données statistiques avec celles de communes d'une même strate.



**Monsieur PEREZ Joseph** félicite à son tour Monsieur CASADO et Monsieur le Directeur Général des Services pour leur implication dans la réalisation de cette session budgétaire.

Le budget tient compte des axes de travail fixés : aucune augmentation des taux, un fonctionnement en équilibre, la gratuité des Temps d'Activité Périscolaire. Un investissement modéré cette année mais qui, dans le même sens, va permettre de réaliser d'importantes réalisations dont l'éco-quartier.

**Monsieur FAURE Allain** retient une élaboration budgétaire dans la rigueur, la créativité et la responsabilité. Il regrette que la majorité reçoive des reproches sur un manque d'investissement alors que sur les précédents budgets, elle était critiquée pour son ambition d'embellir la ville et ce en référence au projet « Cœur de Ville ».

Il souhaiterait que les grand'combiens défendent davantage leur ville où il y fait bon vivre.

Il remercie à son tour le travail de Monsieur CASADO et de Monsieur le Directeur Général des Services.

**Madame ANDRE-MARTIN Colette** se méfie du terme utilisé en ce qui concerne les investissements. Pour elle, ces derniers doivent faire progresser la ville et apporter un plus à la population grand'combienne et ce en rapport du niveau de vie des habitants. Le projet « cœur de ville » était, en son sens, surdimensionné.

Elle revient sur l'encours de la ville et note que seulement 25 % des ménages grand'combiens participent à son remboursement.

**Monsieur CASADO Nicolas** regrette que l'analyse faite du budget soit trop collée aux chiffres. Tout s'explique par l'histoire de la ville et son évolution. Les investissements sont faits pour l'avenir, il cite le PRAE, l'éco-quartier dont l'objectif premier est d'attirer une population imposable.....

**Monsieur le Maire** répond qu'il revendique ce qu'il y a de plus beau pour la ville. Il revient sur l'objectif de la réalisation de l'éco-quartier, la réalisation de la zone d'activités pour laquelle il a signé ce jour le premier permis de construire.. D'autres investissements conséquents verront le jour pour améliorer le cadre de vie des grand'combiens.

Concernant les investissements réalisés tels que l'aménagement du boulevard du 8 mai 1945, l'enfouissement des réseaux sur Ribes, l'aide aux rénovations des façades, .... des financements ont été engagés sans aucun retour à proprement parlé si ce n'est l'amélioration du cadre de vie qui est aussi important pour les grand'combiens.

Il revient sur les réalisations programmées au cours de cette année : l'extension du cimetière, les huisseries de l'école Anatole France, le pont G. Soustelle, le pôle de santé, la rénovation des Pelouses, la modernisation du réseau d'eau..... et sur les différentes contributions pour le fonctionnement des satellites : Centre Social, le SDIS, la volonté de limiter le coût des festivités.

En même temps, la commune propose, dans le cadre des rythmes scolaires, des activités de qualité. C'est un investissement important pour les enfants de la commune.

Il répond ensuite aux éléments financiers et statistiques avancés lors de l'intervention de Monsieur BOUIX.

Il ajoute qu'il est preneur de toutes les initiatives favorable à la ville, y compris pour des projets privés, car cela crée de l'emploi.

**Monsieur le Maire** conclue son propos en remerciant Monsieur CASADO et Monsieur le Directeur Général des Services pour la réalisation de ce budget qui est sincère et transparent, responsable, de proximité et de mise en perspective.

**Pas d'observation complémentaire**

**Adopté à la Majorité**

**6 Abstentions – 23 Pour.**



**Monsieur CASADO Nicolas** présente ensuite les budgets annexes. Il se compose comme suit :

***Pour le budget annexe, bâtiments industriels IRAI***

Section d'investissement : Tant en recettes qu'en dépenses la somme de 17 683.52 €

Section de fonctionnement : Tant en recettes qu'en dépenses la somme de 23 280.83 €

**Pas d'observation  
Adopté à la Majorité  
6 Abstentions – 23 Pour**

***Pour le budget annexe «lotissements»***

Section d'investissement : Tant en recettes qu'en dépenses la somme de 1 085 177.68 €

Section de fonctionnement : Tant en recettes qu'en dépenses la somme de 961 469.30 €

**Pas d'observation  
Adopté à la Majorité  
6 Abstentions – 23 Pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

**Le Maire de La Grand'Combe  
Président du Pays Grand'Combien  
Vice-Président du Conseil Départemental**



**Patrick MALAVIEILLE**